



À L'HEURE DES TALIBAN, QUEL AVENIR POUR LA RELATION FRANCO-AFGHANE ?

Compte rendu du colloque organisé au Sénat par le GIA France-Afghanistan

24 octobre 2022

Le sénateur Jacques Le Nay, président du GIA France-Afghanistan, a souhaité organiser un colloque sur les relations franco-afghanes pour trois raisons.

D'abord, 2022 marque le centenaire des relations franco-afghanes et de la création de la délégation archéologique française en Afghanistan (Dafa) : il convenait donc que le Sénat s'inscrive dans le programme de manifestations prévues tout au long de l'année en France.

Ensuite, cet anniversaire est assombri par la prise de pouvoir des Taliban en août 2021, qui a mis en danger les femmes et les minorités du pays et remis en cause les relations de l'Afghanistan avec la communauté internationale. Dans ce contexte, il était important de faire le point sur la relation franco-afghane, qui se trouve par la force des choses à un tournant.

Enfin, victime à la fois de la succession des crises et d'une certaine lassitude de la communauté internationale, l'Afghanistan a quitté la première page des journaux. Pourtant, la situation sociale, économique, humanitaire y est plus préoccupante que jamais.

I. Introductions

Après une introduction par le Sénateur Le Nay, Mme Anarkali Honaryar, ancienne députée, ancienne membre de la Meshrano Jirga (le Sénat afghan) et réfugiée en France, a prononcé un discours soulignant la situation critique des minorités. Elle-même issue de la petite communauté sikhe d'Afghanistan, elle a pu témoigner des diverses discriminations imposées par les Taliban et des attaques sanglantes dont ces communautés avaient été victimes.

L'ambassadeur d'Afghanistan en France, M. Hodayoun Azizi, a ensuite appelé la

communauté internationale, et la France en particulier, à maintenir la pression sur le régime taliban pour garantir les droits des minorités et promouvoir un véritable dialogue inter-afghan.

Enfin, l'ambassadeur de France en Afghanistan, M. David Martinon, qui exerce désormais ses fonctions depuis Paris, a souligné que les Taliban n'avaient pas changé depuis leur premier passage au pouvoir, entre 1996 et 2001 : même oppression des femmes, mêmes attaques contre les minorités.

Dans ces conditions, la communauté internationale n'a guère de moyens de pression sur eux, puisqu'il est hors de question de les reconnaître. De plus, lors du premier épisode taliban (1996 à 2001), la communauté internationale n'avait fait que rendre le régime soutenable en apportant une assistance sur la gestion de l'eau, l'éducation ou la santé.

Dès lors, il convient, pour la communauté internationale, de s'armer de « patience stratégique » : toute nouvelle intervention étant exclue, il appartiendra aux Afghans de prendre en main leur avenir. Les Taliban commettent une erreur en resserrant leur base à la communauté pashtoune, qu'au demeurant ils ne représentent pas en totalité.



II. Premier volet : les conditions d'intervention des ONG en Afghanistan

Trois interventions ont ouvert le premier volet concernant les ONG ; ayant fait l'objet d'une concertation préalable, elles reflètent les positions de l'ensemble des ONG présentes en Afghanistan.

M. Pierre Lafrance, ancien ambassadeur de France et président d'honneur de Madera, est d'abord intervenu avec M. Étienne Gille, membre fondateur d'Afrane, pour présenter le point de vue des petites associations.

M. Lafrance a plaidé pour un maintien de l'aide apportée par les ONG aux Afghans et du soutien à cette aide par les pouvoirs publics. En effet, a-t-il souligné, l'idéologie islamiste prospère sur un terreau de peur et de défiance envers l'humanité. Les ONG peuvent contribuer à convaincre les Afghans qu'ils peuvent prendre leur destin en main.

Concernant les Taliban, a observé M. Lafrance, ils sont divisés, et une partie d'entre eux sont ouverts à la collaboration avec les organisations internationales. Les ONG, estime-t-il, doivent rechercher des terrains d'entente avec les fonctionnaires afghans non fanatisés, avant tout soucieux du bien du pays.

M. Gille a ensuite communiqué les observations suivantes, tirées de l'expérience de terrain des ONG :

- l'aide médicale est beaucoup mieux acceptée par les Taliban que l'aide éducative ;
- les Taliban sont divisés, mais c'est en général le point de vue des plus intransigeants qui l'emporte ;
- la corruption directe qui prévalait sous l'ancien régime a fait place à des ponctions de l'aide par les Taliban ;
- les ONG font l'objet de tracasseries administratives, principalement par les fonctionnaires de l'ancien régime ;
- une certaine hostilité envers les étrangers semble se faire jour au sein de la population ;
- l'oppression des femmes se double d'une oppression à caractère ethnique difficile à ignorer.

Mme Claire HaDuong est intervenue au nom de Médecins sans frontières. L'organisation a négocié un accord de siège avec les Taliban

en 2019 qui lui garantit une forme d'inviolabilité. Ses interlocuteurs étant le ministère de la santé, les relations sont relativement plus faciles que pour les autres ONG, qui ont affaire au ministère des affaires étrangères. De plus, la vocation médicale de l'ONG et son intervention dans les secteurs de pédiatrie et de maternité rend son action tolérée, y compris lorsque ses employés sont des femmes.

On constate un afflux de patients dans les hôpitaux et dispensaires en raison de deux facteurs : la fermeture des centres hospitaliers de proximité et la sécurité relative depuis l'arrivée des Taliban, qui permet de voyager.

Les financements humanitaires, qui sont à très court terme, réduisent de manière significative la visibilité des ONG.

M. Éric Cheysson, président de La Chaîne de l'espoir qui gère l'institut médical pour la mère et l'enfant (IMFE) à Kaboul, a décrit un système de santé « au bord du gouffre », avec des salaires non payés, des consommables inaccessibles et un fioul inabordable.

L'IMFE, et plus généralement les ONG médicales, sont confrontées à une véritable fuite des cerveaux, notamment en réanimation, biologie, radiologie. La présence des femmes est tolérée par les Taliban – l'IMFE en emploie environ trois cents – parce qu'elles sont indispensables à l'hôpital mais un rapport de force s'instaure.

Enfin, les relations avec les autorités, notamment le ministère de la santé, sont difficiles en raison de la grande désorganisation qui règne : on ne sait pas qui prend les décisions, il y a une multitude d'intervenants.

Après ces trois interventions, plusieurs personnes se sont exprimées depuis la salle. M. Ismael Paienda a ainsi plaidé pour l'organisation d'une conférence interafghane à Paris qui réunirait des représentants de toutes les composantes de la société afghane, y compris les Taliban.

M. Aurélien Daunay, directeur général d'Acted, a souligné l'importance du maintien d'une présence humanitaire dans le pays, en particulier en zone rurale, et de trouver un moyen d'aider financièrement un pays dont le système bancaire s'est écroulé. Il est crucial, a-t-il souligné, de favoriser l'employabilité, à commencer par celle des femmes dont la

présence dans les effectifs d'Acted a paradoxalement augmenté depuis l'arrivée au pouvoir des Taliban.

Enfin, M. Reza Rezaï, président de l'association Kolbahi Dost, a dénoncé un plan d'éviction des Hazaras d'Afghanistan, alimenté par des attaques meurtrières. Dans ces conditions, à qui les Hazaras peuvent-ils s'adresser, puisqu'il n'y a plus de représentations occidentales en Afghanistan ?

III. La coopération culturelle franco-afghane : passé et avenir

M. Philippe Marquis, directeur de la Délégation archéologique française en Afghanistan (Dafa) a fait le point sur la situation du patrimoine afghan à l'heure des Taliban.

Née le 9 septembre 1922, riche d'une histoire de fraternité, de coopération, mais aussi de drames, la Dafa s'est efforcée, à partir de 2001, de préserver et mettre au jour le patrimoine afghan mais aussi de contribuer, à travers l'Histoire, à la construction d'une nation.

Depuis 2021, le pays est en roue libre et la conservation du patrimoine n'est plus assurée.

M. Marquis a dressé les constats suivants :

- les personnes les plus compétentes ont quitté le pays, comme dans les années 80 lorsque les spécialistes d'archéologie s'étaient réfugiés en France ;
- davantage que par les pillages, les sites archéologiques sont menacés par l'ignorance des personnes qui en ont la charge ;
- le dérèglement climatique rend impératives les fouilles dans certains sites avant leur disparition ;
- un projet d'exploitation minière chinoise risque de mener à la destruction du site de Mes Aynak.

Face à cette situation critique, M. Marquis a souligné l'importance vitale de la formation ; les bourses délivrées aux étudiants afghans en sont un des leviers. L'enseignement du français à distance a également été développé, pour anticiper la poursuite des études en France. Enfin, une action d'urgence est indispensable pour sauver certains monuments comme les minarets de Jâm ou de Herat.

M. Reza Jafari, président de l'association Enfants d'Afghanistan et d'ailleurs, est ensuite

intervenu pour présenter le Dialogue de paix afghan, créé à son initiative pour relancer les discussions inter-afghanes.

Ce courant, a-t-il expliqué, s'appuie sur la jeunesse pour défendre l'idée d'un Afghanistan inclusif. Les Taliban sont en train de transformer l'Afghanistan en un État mono-ethnique et mono-confessionnel : à rebours de cette approche, il convient de construire un Afghanistan multi-confessionnel, sans en exclure les Taliban.

Dans cette perspective, Reza Jafari a annoncé travailler également à la création d'un centre culturel afghan à Paris, pour célébrer ce qui réunit les Afghans. La culture et l'éducation, a-t-il conclu, joueront un rôle clé dans la perspective d'une paix en Afghanistan.

Enfin, Mme Chekeba Dawod, artiste et activiste, a évoqué l'impact que pourrait avoir sur l'Afghanistan, et plus particulièrement sur la résistance des femmes afghanes, la situation en Iran.

Elle a également évoqué le sort des artistes exilés accueillis lors de l'opération Apagan qui souffrent, pour beaucoup d'entre eux, de stress post-traumatique.

Elle a enfin observé qu'au-delà des artistes, le sort des artisans doit aussi alerter – comme ces fabricants de *rabâb*, instrument à cordes traditionnel afghan. Que va devenir leur art, alors qu'ils sont parfois les derniers d'une longue lignée, et que la musique est désormais interdite par les Taliban ?

En conclusion, M. Philippe Marquis a insisté sur la notion d'espoir, seul moteur du changement.

Le Sénateur Le Nay s'est enfin félicité que chacun ait pu exprimer en toute liberté ses craintes et sa vision du futur, et que le Sénat ait, en apportant sa participation au centenaire de la relation franco-afghane, marqué sa solidarité avec le peuple afghan. Le dialogue, a-t-il conclu, et surtout un dialogue franc qui ne masque pas les oppositions, est le meilleur antidote au conflit.



IV. Annexe : les contributions des ONG

Il a été demandé aux ONG participantes, en amont du colloque, de répondre à un bref questionnaire sur leurs conditions d'intervention en Afghanistan, leurs relations avec les nouvelles autorités talibanes et leur vision de l'avenir.

Six d'entre elles ont répondu au questionnaire. Nous proposons ici une synthèse de leurs observations :

- après une période de forte incertitude, la plupart d'entre elles ont pu reprendre leurs activités sans trop de difficultés, même si certaines notent un contrôle de plus en plus sourcilieux des Taliban, à mesure que le pouvoir se structure ;
- les relations avec les Taliban passent surtout par la conclusion de *memorandums of understanding* afin d'obtenir une reconnaissance officielle des autorités ;
- les associations qui travaillent dans le domaine de la santé ou de l'habitat sont plutôt bien accueillies, y compris celles qui emploient du personnel féminin, et les autorités semblent même demandeuses de davantage d'implication ;
- les conditions d'intervention des associations éducatives sont naturellement plus difficiles, et certaines interviennent de façon anonyme ou *via* des intermédiaires locaux ;
- plusieurs associations plaident pour une clarification de l'articulation entre urgence et développement, les financements des actions en faveur du développement ayant été gelés par le gouvernement français ; plus généralement, elles prônent le maintien d'une présence humanitaire permanente auprès des populations ;
- certaines ONG déplorent également la position inflexible de la France vis-à-vis du régime taliban, qui la prive de moyens d'intervention – l'une d'entre elles estimant même que « pour la France, l'Afghanistan appartient au passé » ;
- une inquiétude s'exprime également quant au blocage des transferts bancaires, et une clarification des règles

d'intervention financière dans le pays est demandée ;

- quant à la pérennité de leur action, le principal risque identifié par les ONG n'est pas l'attitude des Taliban mais les incertitudes quant aux financements qu'elles pourront recevoir à l'avenir des bailleurs français et internationaux.



De gauche à droite : le sénateur Jacques Le Nay, président du GIA France-Afghanistan, M. David Martinon, ambassadeur de France en Afghanistan et M. Homayoun Azizi, ambassadeur d'Afghanistan en France.